



Document de synthèse

Frais d'adhésion des membres d'AFIPE

À la suite de la restructuration d'Actions Femmes, lancée en 2020, l'organisme a effectué une grande refonte de ses fondations notamment de nos statuts et règlements, dont la nouvelle version actualisée a été adoptée en Assemblée générale spécial en février dernier.

Le point **“8.3 - Frais d'adhésion”** prévoit : *“Les frais d'adhésion sont fixés annuellement par le Conseil d'administration et dûment ratifiés par l'assemblée générale”* - C'est pourquoi ce point est à l'ordre du jour de la prochaine AGA du 16 juin 2022.

Proposition du Conseil d'administration :

- Le CA recommande que les frais d'adhésion des membres d'AFIPE se fassent sur donation, chaque année, au moment du renouvellement de leurs adhésions. Un montant de 20\$ est suggéré mais facultatif.

Pourquoi créer un frais d'adhésion ?

- But : diversifier les financements de l'organisme et créer une nouvelle source de revenus, en plus des subventions des gouvernements.
- Pour les membres :
 - o C'est un moyen de montrer son appui à l'organisme et de participer activement à la cause des droits des femmes acadiennes et francophones
 - o C'est aussi l'occasion d'avoir un accès à des services bonus réservés uniquement à nos membres, comme nos formations, notre centre de ressources et notre bibliothèque de livres féministes
- À quoi servirait l'argent récolté ?
 - o Création d'une bourse étudiante AFIPE, en partenariat avec la Fondation SSTA, pour appuyer une jeune femme étudiante dans une université post-secondaire
 - o Soutenir l'organisme en couvrant une partie des dépenses opérationnelles ou certains projets spécifiques ayant besoin de financement additionnel.

Accessibilité & Inclusion : l'organisme souhaite générer une nouvelle forme de revenus, mais nous ne voulons pas que ce soit un frein ou une barrière pour les personnes qui n'auraient pas les capacités financières de participer. C'est pourquoi nous avons choisi un système sur donation, avec un montant libre, qui peut être de 20\$, comme suggéré, ou 0\$ ou 150\$ par exemple.